

## Le 22 juin 2026

# Élections partielles des gouvernements locaux

## AVIS D'ÉLECTIONS PARTIELLES

Des élections partielles des gouvernements locaux auront lieu le **lundi 22 juin 2026** pour combler les postes suivants :

Grand Bouctouche (M08)	1 conseiller, quartier 2
Grand Lake (M15)	3 conseillers, quartier 2
Nashwaak (M15)	1 conseiller, quartier 2 1 conseiller, quartier 7
Saint Andrews (M13)	4 conseillers, quartier 3-Saint Andrews

Les **déclarations de candidature** à ces postes peuvent être soumises au directeur du scrutin municipal à partir du **vendredi 15 mai**. Les déclarations de candidature doivent être soumises **avant 14 h le vendredi 29 mai**. Les déclarations de candidature sont disponibles à votre bureau du directeur du scrutin local. Elles peuvent aussi être imprimées à partir de notre site web : [www.electionsnb.ca](http://www.electionsnb.ca).

Les **scrutins** auront lieu le **lundi 22 juin entre 10 h et 20 h** pour tout poste au sein des gouvernements locaux si le nombre de candidats qui ont déclaré leur candidature dépasse le nombre de candidats qui peuvent être élus. **Un scrutin par anticipation** sera tenu **entre 10 h et 20 h le samedi 13 juin**. Les électeurs devraient recevoir une carte de renseignements aux électeurs par la poste débutant le **8 juin** leur fournissant tous les bureaux de scrutin pour leur section de vote.

Région	Directeur du scrutin	Adresse	Téléphone
M08	Rhéal Gallant	9235 Main Street, Richibucto, NB	1-877-504-0023
M13	Jim Higgins	51 King Street, St. Stephen, NB	1-877-886-8482
M15	Nelda Robbins	25 Alison Boulevard, Fredericton, NB	1-877-907-9625

## INFORMATION POUR LES ÉLECTEURS

**Inscription à la liste électorale :** Votre nom doit se trouver sur la liste électorale avant que vous puissiez voter. Si votre nom figure sur la liste, vous devriez recevoir une carte de renseignements aux électeurs par la poste débutant le 8 juin. Si vous n'avez pas reçu une carte de renseignements aux électeurs, votre nom ne figure peut-être pas sur la liste (ou ne correspond pas à votre présente adresse). Vous pouvez faire ajouter votre nom à la liste électorale en remplissant une demande d'adjonction à la liste jusqu'au 18 juin ou lorsque vous allez voter. Si vous avez déménagé dernièrement mais que vous avez voté auparavant, votre nom pourrait se trouver sur la liste à votre ancienne adresse. Téléphonnez 1 888 858 VOTE (8683) pour que votre information électorale soit mise à jour.

**Qui peut voter?** Vous êtes admissible à voter si vous avez au moins 18 ans le jour de l'élection, êtes citoyen canadien et êtes résident de la province depuis au moins 40 jours immédiatement avant l'élection partielle et vous serez ordinairement résident de la municipalité et du quartier où vous désirez voter le jour de l'élection partielle.

**Pièces d'identité pour les nouveaux électeurs :** Pour vous faire ajouter à la liste électorale, vous aurez besoin d'une ou plusieurs pièces d'identité qui ensemble portent vos nom, présente adresse et signature (mais pas de cartes de crédit ou de transactions financières). À défaut de pièces d'identité suffisantes, un autre électeur présent au bureau de scrutin, et dont le nom figure sur la liste du même bureau de scrutin, peut se porter garant de votre identité.

**Vous désirez plus d'information?** Pour obtenir des demandes de déclaration de candidature, si vous êtes intéressés à travailler à un bureau de scrutin, pour de l'information relative au vote par bulletin de vote spécial pour les électeurs qui sont incapables d'aller aux bureaux de scrutin ou pour de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau du directeur du scrutin de votre région dont les coordonnées se trouvent à la gauche.

1-888-858-VOTE (8683)

[info@electionsnb.ca](mailto:info@electionsnb.ca)

Consultez notre site Web au: [www.electionsnb.ca](http://www.electionsnb.ca)

Kimberly A Poffenroth  
Directrice générale des élections  
Province du Nouveau-Brunswick